

Rôle de l'intonation dans la distinction entre syntagmes et synthèmes à mêmes composantes monématiques.

Aoudia AREZKI, Noura TIGZIRI
Université de Tizi-Ouzou

INTRODUCTION

Dans notre travail nous allons essayer de faire la distinction entre les syntagmes et les synthèmes qui ont les mêmes composantes monématiques. Pour ce faire, nous allons avoir recours à l'intonation qui nous permettra, peut-être, de différencier entre ces deux types d'énoncés. Dans notre analyse nous allons appliquer les théories morphologiques et spécialement le système de Mario Rossi en l'appliquant à deux informateurs, l'un de sexe masculin et l'autre de sexe féminin. Nous allons travailler sur un corpus de 34 énoncés, dont 17 syntagmes et 17 synthèmes. L'objectif est d'établir si l'intonation permet de faire la distinction entre le syntagme et le synthème et si la variable de sexe joue un rôle dans cette distinction intonative.

LE CORPUS

TRANSCRIPTIONS	SYNTAGMES	SYNTHEMES
[aməzzoɣgilef]	“l'oreille du sanglier”	« la molène »
[aqəʒiruyəzɪd]	“la patte du coq”	« variété de fougère piquante »
[aqəʒirtsəkkurt]	“la patte de la perdrix”	« éryngium »
[ʃlayəmgwəmʃi]	“les moustaches du chat”	« variété d'herbe graminée »
[iʃumaʃiz]	“Les cornes de la chèvre”	« plante sauvage qui ne pousse qu'en hiver »
[iləstfunast]	“la langue de la vache”	« bourrache »
[iləsgwəfrok]	“la langue d'oiseau”	« variété de pâtes alimentaires »
[iləsggiləf]	“la langue du sanglier”	« la molène »
[iməzoɣəntsaryəl]	“l'oreille d'ogre”	« plante sous forme de champignon qui pousse sous les arbres »
[iməzoɣəntsiksi]	“l'oreille de la brebis”	« plante qui pousse sous les arbres »
[taɔtəgguli]	“la laine de la brebis”	« micropus bombycinus »
[tamragtəwemyar]	“la barbe du vieillard”	« plante herbacée »
[tibbuʃinttemciɪt]	“Les mamelons de la chatte”	« l'orpin »
[timʃəttemyart]	“le peigne de la vieille”	« l'érodium »
[tinzərttemʃiʃt]	“le nez de la chatte”	« triforium stelletum »
[tikulaltəmʃiʃt]	“les bâtons de la chatte”	« plante à aiguilles »
[tuɣmatsəmyart]	“les dents de la vieille”	« pissenlit »

ANALYSE ET RESULTATS :

PREMIER INFORMATEUR

Durée

Dans les énoncés de 4 syllabes les durées moyennes de réalisation de la 3^{ème} et de la 4^{ème} syllabe des syntagmes sont nettement supérieures aux durées moyennes de réalisation de la 3^{ème} et de la 4^{ème} syllabe des synthèmes en opposition : différence de 0,062s pour la 3^{ème} syllabe et de 0,214s pour la 4^{ème} syllabe. Dans les énoncés de 5 syllabes nous constatons des différences au niveau des durées moyennes de réalisation de la 2^{ème} et de la 5^{ème} syllabe : $D2 = 0,217s$, $D5 = 0,377 s$ pour les syntagmes et $D2 = 0,159s$, $D5 = 0,226 s$ pour les synthèmes.

Pour le paramètre de la durée, la différence entre les syntagmes et les synthèmes à 4 et à 5 syllabes réside essentiellement dans :

- la durée totale : les syntagmes sont plus longs que les synthèmes ;
- la durée de réalisation de la dernière syllabe des syntagmes est plus longue que la durée de réalisation de la dernière syllabe des synthèmes.

Intensité

Les syntagmes et les synthèmes à 4 syllabes ont deux schémas d'intensité tout à fait différents. Pour les syntagmes : croissant de la première à la deuxième syllabe, stable de la deuxième à la troisième et décroissant de la troisième à la quatrième. Pour les synthèmes : décroissant de la 1^{ère} jusqu'à la dernière syllabe. Les syntagmes et les synthèmes à 5 syllabes ont presque le même schéma d'intensité mais avec une légère différence au niveau de la 3^{ème} et de la 4^{ème} syllabe : décroissant pour les syntagmes et statique pour les synthèmes au niveau de ces deux syllabes.

Fréquence fondamentale

Pour les syntagmes et les synthèmes à 4 syllabes nous constatons que les valeurs moyennes de la fréquence des syllabes des syntagmes sont légèrement supérieures à celles des synthèmes (syllabe 1 = 194 Hz vs 167 Hz ; 2 = 189 Hz vs 177 Hz ; 3 = 205 Hz vs 150 Hz ; 4 = 248 Hz vs 232 Hz).

Pour les pentasyllabes la fréquence observée de la 4^{ème} syllabe des syntagmes est nettement supérieure à celle des synthèmes (219 Hz vs 141 Hz).

Interprétation perceptive

La répartition de la durée entre syllabes brèves et longues obéit aux schémas suivants (b = brève ; l = longue)

- syntagmes à 4 syllabes

Nom	+	pause	+	Nom
s1		s2		s3 s4
b		b		b l

- synthèmes à 4 syllabes

Nom	+	Nom
s1		s2 s3 s4
b		b b b

- syntagmes à 5 syllabes

Nom	+	pause	+	Nom
s1		s2		s3 s4 s5
b		b		b b l

- synthèmes à 5 syllabes

Nom		+	Nom		
s1	s2		s3	s4	s5
b	b		b	b	b

En comparant les valeurs moyennes des durées nous constatons que la différence de durée entre les 1ère, les 2ème et les 3ème syllabes (des syntagmes et des synthèmes) n'a pas dépassé le seuil de perception et est donc insignifiante du point de vue perceptif. Par contre, la différence entre la dernière syllabe des syntagmes et celle des synthèmes est de 0,214s et dépasse largement le seuil de perception. Les énoncés à 5 syllabes aussi ont des durées totales de la dernière syllabe plus longues que celles de la dernière syllabe des synthèmes, avec une différence de 0,151 s.

En comparant les valeurs moyennes de l'intensité des syllabes constituant les synthèmes, nous remarquons que le seuil du glissement de l'intensité n'est pas dépassé et cela est valable pour les deux types d'énoncé.

A partir des valeurs moyennes de la fréquence fondamentale et des courbes mélodiques représentant les syntagmes et les synthèmes des deux types nous remarquons que :

- les syntagmes à 4 et à 5 syllabes sont représentés par deux contours mélodiques : le premier correspond au premier nom du syntagme et le deuxième correspond au deuxième nom du syntagme ;
- les synthèmes à 4 et à 5 syllabes sont représentés par un seul contour mélodique qui correspond à tout le synthème.

DEUXIEME INFORMATEUR :**Durée**

Dans les énoncés à 4 syllabes les valeurs moyennes des durées des syntagmes sont différentes de celles des synthèmes et les différences sont marquantes. La durée des premières syllabes des syntagmes est supérieure à celle des synthèmes de 0,034s, celle de la 2^{ème} syllabe de 0,044s et celle de la 3^{ème} de 0,040s. La durée des dernières syllabes des syntagmes est nettement supérieure à celle des dernières syllabes des synthèmes : la différence est de 0,164s. Dans les énoncés de 5 syllabes les durées moyennes de réalisation des 4 premières syllabes des syntagmes et des synthèmes sont presque égales. Par contre, les durées moyennes de réalisation des dernières syllabes des syntagmes sont largement supérieures à celles des synthèmes avec une différence de 0,201s.

Intensité

Les syntagmes et les synthèmes à 4 syllabes ont deux schémas d'intensité tout à fait différents. Pour les syntagmes : décroissant, statique de la 2^{ème} à la 4^{ème} syllabe. Pour les synthèmes : décroissant de la 1^{ère} jusqu'à la dernière syllabe. Les syntagmes à 5 syllabes ont un schéma d'intensité croissant puis décroissant de la 2^{ème} à la 5^{ème} syllabe. Les synthèmes à 5 syllabes ont un schéma d'intensité : statique, croissant, décroissant puis statique.

Fréquence fondamentale

En comparant les résultats obtenus, nous constatons que les valeurs moyennes de la fréquence des syllabes des synthèmes sont nettement supérieures à celles des syntagmes et ont des courbes mélodiques différentes : montante puis descendante vers la dernière syllabe pour les syntagmes et descendante de la 1^{ère} vers la 3^{ème} syllabe puis montante vers la 4^{ème} syllabe pour les synthèmes. Pour les énoncés à 5 syllabes, les valeurs moyennes de la fréquence de la 1^{ère}, la 2^{ème}, la 3^{ème} et la 5^{ème} syllabe des syntagmes sont légèrement supérieures à celles des synthèmes.

Interprétation perceptive

La répartition de la durée entre syllabes brèves et longues obéit aux mêmes schémas que pour le premier informateur. En comparant les valeurs moyennes des durées nous constatons que la différence de durée entre la dernière syllabe (des syntagmes et des synthèmes) à 4 et à 5 syllabes a dépassé le seuil de perception avec 0,164s et 0,201s, ce qui est significatif du point de vue perceptif.

En comparant les valeurs moyennes de l'intensité des syllabes constituant les synthèmes, nous remarquons que le seuil du glissement de l'intensité n'est pas dépassé et cela est valable pour les deux types d'énoncé.

A partir des valeurs moyennes de la fréquence fondamentale et les courbes mélodiques représentant les syntagmes et les synthèmes des deux types nous remarquons que :

- les syntagmes à 4 et à 5 syllabes sont représentés par deux contours mélodiques dans chaque type ; le premier correspond au premier nom du syntagme et le deuxième correspond au deuxième nom du syntagme ;
- les synthèmes à 4 et à 5 syllabes sont représentés par un seul contour mélodique dans chaque type, qui correspond à tout le synthème.

CONCLUSION

Au terme de notre analyse et d'après les résultats que nous avons obtenus, l'intonation joue un rôle important dans la distinction entre les syntagmes et les synthèmes qui ont les mêmes composantes monématiques et cela réside essentiellement dans le paramètre de la durée:

- la durée totale des syntagmes est plus longue que la durée totale des synthèmes ;

- la durée totale de la dernière syllabe des syntagmes est plus longue que celle des synthèmes.

Du point de vue auditif, le syntagme est caractérisé par deux contours mélodiques qui représentent les deux noms du syntagme, par contre, le synthème est caractérisé par un seul contour mélodique qui représente tout le synthème et cela est valable pour les deux types d'énoncés et pour les deux informateurs.

Du point de vue auditif, le paramètre de l'intensité ne constitue pas un élément de différenciation entre les syntagmes et les synthèmes, parce que le seuil de perception n'a jamais été dépassé. Cela vaut pour les deux types d'énoncés et pour les deux informateurs.

Donc, les éléments intonatifs essentiels qui nous permettent de distinguer entre les syntagmes et les synthèmes, selon les résultats de notre analyse, sont le paramètre de la durée et de la fréquence fondamentale. La variable de sexe n'a aucune influence puisque les résultats obtenus pour les deux informateurs sont presque les mêmes.

© Aoudia Arezki et Noura Tigziri

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENTOLILA, Fernand, 1981, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère Aït Seghrouchene d'Oum Djenniva (Maroc)*, SELAF, Paris.
- CARTON, Fernand, 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Bordas, Paris, p. 77-117.
- CHAKER, Salem, 1978, *Un parler berbère d'Algérie (kabyle)*, Thèse de doctorat d'Etat.
- CHAKER, Salem, 1991, *Éléments de prosodie berbère : quelques données exploratoires, Etudes et documents berbères*, 8, p. 5-25.

-
- CHAKER, Salem, 1982, Synthématique berbère, composition et dérivation en kabyle, *Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques*, p. 94.
 - CHAKER, Salem, 1975, Les paramètres acoustiques de la tension consonantique en berbère (dialecte kabyle, parler des Aït Iraten, Algérie), *Travaux de l'institut de phonétique d'Aix-en-Provence*, 2, p. 151-168.
 - CHAKER, Salem, 1995, Données exploratoires en prosodie berbère I, L'accent en kabyle, *Comptes rendus du Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques [GLECS]*, 31, p. 27-54.
 - CHAKER, Salem, 1995, Données exploratoires en prosodie berbère II, Intonation et syntaxe en kabyle, *Comptes rendus du Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques [GLECS]*, 31, p. 55-82.
 - DI CRISTO, Albert, HIRST, Daniel, NISHINUMA, Yukihiro, 1978, L'estimation de la F₀ intrinsèque des voyelles : étude comparative, *Travaux de l'institut de phonétique d'Aix-en-Provence*, p. 147-176.
 - DI CRISTO, Albert, ESPESSER, Robert, NISHINUMA, Yukihiro, 1979, Présentation d'une méthode de stylisation prosodique, *Communication présentée au 4^{ème} Congrès international des sciences phonétiques*, Copenhague, p. 583-612.
 - DUBOIS, Jean et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse. Paris.
 - EMERIT, Etienne, 1977, *Cours de phonétique acoustique*, Société nationale d'édition, Alger.
 - FARINAS, Jérôme, 1998, *La prosodie pour l'identification automatique des langues*, Rapport de stage, DEA IIL, Université Paul Sabatier, Toulouse.
 - LACHERET-DUJOUR, Anne, BEAUGENDRE, Frédéric, 1999, *La prosodie du français*, CNRS, Paris.
 - MARTIN, Philippe, 1975, Eléments pour une théorie de l'intonation, *Rapport d'activités de l'Institut de Phonétique*, no. 9/2, Bruxelles, p. 77-96.

- MARTINET, André, 1985, *Syntaxe générale*, Armand Colin, Paris, p. 33-156.
- MEYNADIER, Yohann, 2002, Interaction entre prosodie et (co)articulation lingopalatale en français, *Travaux interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence*, 21, p. 236-243.
- ROSSI, Mario, 1971, Le seuil de glissando ou seuil de perception des variations tonales pour la parole, *Phonetica*, 23, p. 1-33.
- ROSSI, Mario, 1971, L'intensité spécifique des voyelles, *Phonetica*, 24, p. 129-161.
- ROSSI, Mario, CHAFCOULOFF, 1972, Michel, Les niveaux intonatifs, *Travaux de l'institut de phonétique d'Aix-en-Provence*, 1, p. 167-176.
- ROSSI Mario, 1978, La perception des glissandos descendants dans les contours prosodiques, *Phonetica*, 35, p. 11-44.
- ROSSI, Mario et al, 1981, *L'intonation de l'acoustique à la sémantique*, Klincksieck, Paris.
- ROSSI, Mario, 1999, *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Ophrys, Gap.
- THOMAS, Jacqueline M-C. et al., 1976, *Initiation à la phonétique*, Puf, Paris.